

LA BIODIVERSITE:LE ROLE DES AUTORITES LOCALES

I QU'Est-ce QUE LA BIODIVERSITE

Le grand scientifique américain Edward O Wilson en donne la définition suivante: »la totalité de toutes les variations de tout le vivant «

Selon les scientifiques, la biodiversité est la dynamique des interactions dans les milieux en changement .

Cette définition met en évidence deux notions essentielles:

1. La biodiversité c'est avant tout le vivant donc l'homme en fait partie.
2. La biodiversité c'est la dynamique des interactions

Cette définition nous enseigne que protéger la nature c' est protéger la capacité d'adaptation du vivant

Supprimer une espèce c'est donc changer le cours des choses, une atteinte à la liberté qu'a le monde de se deployer (Jacques Blondel CNRS lors de la conférence de Paris sur la biodiversité en Janvier 2005.

Le maintien de la biodiversité est une composante essentielle du développement durable.

II. BIODIVERSITE: LE ROLE DES AUTORITES LOCALES

L'appauvrissement de la biodiversité coûte des milliards à l'économie mondiale chaque année mettant en péril les économies nationales les perspectives commerciales et les possibilités de lutte contre la pauvreté.

Selon le commissaire chargé de l'environnement Janez Potovnik, les autorités locales et régionales de planification détiennent un immense pouvoir et peuvent jouer un rôle extrêmement positif.

a) Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB)

L'objectif général d'une SRB est double: contribuer à restaurer , protéger , et mieux gérer la biodiversité et s'inscrire dans la cohérence d'une approche éco systémique .

Pour atteindre cet objectif une SRB réunit généralement un état des lieux, un programme décliné en plans d'actions et un système d'évaluation et d'indicateurs susceptibles lors de mises à jour périodiques de réorienter ou prioriser certaines actions .

Une SRB vise à assurer la restauration

Pour l'UICN » étant donné l'urgence de la situation il est important que les collectivités se dotent de stratégies d'interventions sur le long terme, en dépassant les actions ponctuelles ou réalisées en fonction des opportunités . Il est également nécessaire d'améliorer l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs d'activités (agriculture, urbanisme, infrastructures, tourisme) et dans les outils comme les agendas21locaux , les documents d'urbanisme. La préservation de la biodiversité doit enfin s'appuyer sur l'implication active de tous les acteurs du territoire «

b) Implication des collectivités locales dans les projets de recherche et d'innovation

Les compétences de collectivités locales en matière de recherche et d'innovations sont pour l'essentiel fondées sur la compétence générale.

Le droit de la commande publique ne paraît pas constituer un frein à l'implication aux initiatives des collectivités locales en matière de recherche et d'innovation

Il est nécessaire de cerner les attentes de collectivités locales en matière de partenariat de recherche et d'innovations notamment dans les domaines de l'aménagement et des transports du diagnostiquer notamment pour les phases aval de la recherche et de l'innovation des obstacles à leur implication pour proposer des mesures aptes à y remédier

c) Enjeux

Selon Thierry Lucas, du PNUE on constate qu'aucun des états membres n'est parvenu à atteindre ses objectifs pour 2010. il faut renforcer la conscience du rôle des autorités locales dans la préservation de la biodiversité.

La biodiversité est un élément à prendre en compte dans toutes les politiques: l'agriculture, la pêche etc.....

Trois éléments importants à retenir pour les collectivités locales

- ❑ Les décisions sont prises au niveau local
- ❑ La valeur des écosystèmes : certaines collectivités en font un bon usage
- ❑ La synergie à mettre en place entre les politiques et la prise en compte de la biodiversité

CONCLUSION

Il existe différentes opportunités pour les collectivités locales :

Le réseau LAB (Local Action for Biodiversity) qui permet d'apprendre sur les erreurs et réussites mutuelles.

- Le TEEB est une étude qui fournit un aperçu d'ensemble de la biodiversité, des instruments pour la préserver et une aide pour l'orientation des collectivités
- Les plans d'actions dans lesquels les états s'engagent à consulter les collectivités
- Le CBI (Single for Index or Biodiversity) qui cherche de nouvelles collaborations avec les autorités locales

Ce dont les municipalités ont besoin, ce sont:

- davantage de formations sur la biodiversité
- davantage de soutien politique
- des opportunités de financement
- un cadre législatif favorable à la préservation de la biodiversité

Merci de votre aimable attention